



UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
DES CÔTES D'ARMOR

Déclaration du Bureau de l'UD CGTFO 22

**FACE À LA CRISE SANITAIRE,
NI COGESTION, NI UNION NATIONALE,
IL FAUT FAIRE VALOIR LES REVENDICATIONS DES SALARIÉS.**

Face à la gravité de la situation créée par l'épidémie du coronavirus, l'absence des moyens les plus élémentaires pour protéger les travailleurs est un véritable scandale ! Alors que le directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne déclare que pour les personnels soignants, « les masques sont leur bien le plus précieux », de nombreux agents du secteur hospitalier et de la santé se retrouvent à travailler sans cette protection indispensable. Ils sont mis en danger et toute la population avec eux. Le président a déclaré que la santé devait passer avant tout le reste. De qui se moque-t-il ?

L'Union départementale FORCE OUVRIÈRE exige que le matériel nécessaire soit produit dans les plus brefs délais et mis à disposition des travailleurs (gants, masques, serviettes à usage unique, gel hydro-alcoolique à hauteur des besoins...).

Le gouvernement a montré son incapacité à anticiper et à gérer la situation en amont. Il a refusé de répondre aux revendications du personnel hospitalier en lutte depuis des mois pour obtenir plus de moyens et plus d'effectifs. Aujourd'hui le personnel hospitalier et tous les travailleurs auprès de tous les publics exposés, précaires, défavorisés, ceux-là même qui ont tiré la sonnette d'alarme est en première ligne pour soigner et ont déjà dû subir malheureusement plusieurs décès dans leurs rangs. **L'Union départementale FORCE OUVRIÈRE salue l'engagement total de tous les salariés qui font le maximum pour sauver des vies, comme elle est au côté des salariés réquisitionnés dans diverses tâches utiles dans cette situation.**

A contrario, l'UD FO dénonce l'inaction du gouvernement qui ne fait rien pour protéger la population : au lieu de produire des masques, il dit qu'il n'y en a pas besoin ; au lieu de faire réaliser les tests de dépistage pour circonscrire la maladie, il préconise les gestes barrières individuels... **Fière de son indépendance, l'UD FO rejette toute idée d'union nationale avec le gouvernement et le patronat, qui n'ont de cesse de démolir la Protection Sociale, la sécurité sociale, les allocations familiales et en particulier nos retraites, qui n'ont de cesse de détruire les services publics et le statut de ses agents, qui n'ont de cesse de casser le code du travail et toutes les conquêtes sociales.** Un plan d'urgence sanitaire est nécessaire mais pas un plan de finances pour sauver les banquiers et les actionnaires. C'est pourquoi, en aucune manière, l'UD FO ne participera à une quelconque cogestion de cette crise.

Au contraire, **l'UD FO refuse toute militarisation de la société qui remette en cause les libertés démocratiques et les libertés syndicales.** Toutes les informations doivent pouvoir continuer à circuler sans entrave.

A l'heure où l'Italie décide du confinement total, il est inacceptable que des entreprises non indispensables à la vie quotidienne et à la lutte contre l'épidémie, soient autorisées à maintenir leur production. Les salariés de ces entreprises ne doivent pas subir de pertes. **L'UD FO revendique le maintien intégral du salaire, intérimaires et précaires compris.**

L'UD FORCE OUVRIERE sera particulièrement vigilante sur le respect de la santé des salariés en poste, et plus particulièrement pour que les moyens de protections sanitaires soient mis en œuvre et à dispositions pour les personnels exposés quels que soient le secteur d'activité et notamment le médical, le social et le médico-social, dont les aides à domiciles.

L'UD FO dénonce toutes les attaques contre les salariés que permet la loi d'urgence sanitaire, comme la remise en cause des congés, l'allongement du temps de travail avec les dérogations aux heures supplémentaires, les dérogations aux congés hebdomadaires, etc.

Une nouvelle fois le capitalisme et le patronat sont prêts à tout pour rogner sur nos droits.

L'UD FO décide de s'adresser au Préfet pour exiger le maintien de tous les droits des salariés : nous n'acceptons aucune remise en cause des accords d'entreprise, aucune tentative de fragiliser encore plus les conquêtes et garanties sociales, nous exigeons l'abrogation de la loi de finances qui fait cadeau de 300 milliards aux banques et l'abrogation de la loi qui institue l'état d'urgence sociale. L'UD FO sera aux côtés de tous les délégués FO dans le combat pour préserver et reconquérir l'ensemble des droits des travailleurs.

La destruction des conquêtes sociales n'est pas une mesure de prophylaxie face à une pandémie.

Partout en cas de chômage partiel, nous revendiquons avec nos délégués les compléments de salaire à toute fin maintenir le salaire intégral. Nous revendiquons qu'en cas de chômage partiel de longue durée les cotisations et les compensations pour les moyens du système par répartition soient mis en place.

Concernant les privés d'emplois nous revendiquons que la mesure d'état dite de cadrage pour l'assurance chômage (qui entraîne la diminution drastique des allocations chômage) soit non seulement reporté mais totalement abandonné.

Notre Protection Sociale bien que fragilisée par les politiques d'Etat est l'amortisseur social, essentiel pour nos droits collectifs. D'ores et déjà l'UD FO 22 appelle au retour des systèmes plein et entier de cotisation et de répartition, garant de la sécurité sociale collective, issue de la guerre et décidée par les ordonnances de 45.

Les membres des instances de l'UD restent en veille permanente pour soutenir et conseiller nos camarades dans leur lutte pour le respect et le droit des travailleurs. La défense des intérêts des travailleurs c'est notre préoccupation majeure.

Il y a encore beaucoup à faire. Tous les syndicats et les instances de Force Ouvrière sont mobilisés, tant au plan local, régional que national pour résister et faire face en prévision des mesures à venir qui pourraient aller contre les droits des salariés et empirer leur condition de travail.

À toutes et tous, nous disons : ne lâchez rien, continuez à faire fonctionner les instances sociales dans les entreprises et les services, continuez à alerter, à critiquer, à négocier, à construire les solidarités, mais d'abord prenez soin de vous, de votre famille, de vos collègues, assurez-vous que les mesures protectrices sont mises en œuvre, comprises et respectées et dans le cas où rien n'est correctement appliqué, alertez votre UD, votre Fédé et construisez si nécessaire le droit de retrait !

Le confinement social ne doit pas faire taire les revendications des salariés, c'est pourquoi, l'UD FO 22 est résolument mobilisée aux côtés de ses syndicats pour qu'aucun salarié ne soit lésé dans cette crise.

A l'unanimité du Bureau de l'UD CGTFO, réuni en visio conférence, le 27 03 2020